

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 février 2019

Secrétaire de séance : Christiane MOREL.

Absents excusés : David BESANCON (pouvoir à Jean-Claude BULLE), Denis PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Jocelyne WOILLARD (pouvoir à Christiane ROUGET), Julien BILLOD-LAILLET, Arnaud CHEREMETIEFF et Christine PUGIN.

Ajout des points suivants à l'ordre du jour :

Demande de subvention salle de convivialité de Charbonnières les Sapins

Demande de rattachement de la commune nouvelle de Gonsans à la CCPHD

**I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 10 janvier 2019** : à l'unanimité.

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

##### 1) Permis de construire

TOURNIER Marie-Eve	9 rue de Vevant	Maison	<b>Avis favorable</b>
SCAF La Fruitière	41 Grande Rue	Extension chaufferie	<b>Avis favorable</b>

##### 2) Déclarations préalables

GRANGIER Tony	3 rue de Vevant	Appenti	<b>Avis favorable</b>
---------------	-----------------	---------	-----------------------

#### B- Retours dossiers de la CCPHD

##### 1) Permis de construire

LORNET Stéphane	5 rue de la Bruyère	Pergola	<b>Accordé</b>
SCAF La Fruitière	41 Grande Rue	Extension chaufferie	<b>Accordé</b>

##### 2) Déclarations préalables

GRANGIER Tony	3 rue de Vevant	Appenti	<b>Accordé</b>
MARGUET Sébastien	5 rue de Bellevue	Haie et cages en gabion	<b>Accordé</b>

#### C- Informations de travaux non soumis à autorisation

HADORN Thierry	1 rue du Champ de Foire	Travaux d'isolation
----------------	-------------------------	---------------------

#### D- Transactions de terrain

**Vente et échange CORDIER Eric** : en date du 7 septembre 2017, le Conseil municipal a décidé de procéder à des échanges/ventes de terrain pour désenclaver une parcelle située aux Essarts et à des divisions de parcelles pour harmonisation. Pour cela, la voirie a été déclassée compte tenu qu'il n'y a pas atteinte aux fonctions de desserte de la voie (nouvelle parcelle : AL 180).

Propositions :

- Vente par la commune à Monsieur CORDIER Eric de la parcelle AL 180 d'une superficie de 233 m<sup>2</sup> et cession de la parcelle AL 187 d'une superficie de 215 m<sup>2</sup>.
- Cession par Monsieur CORDIER Eric à la commune de la parcelle nouvellement cadastrée AL 184 d'une superficie de 252 m<sup>2</sup>.
- Versement par Monsieur CORDIER Eric à la commune d'une soulte correspondant à la différence soit 196 m<sup>2</sup> au prix du terrain agricole, à savoir 0.50 € /m<sup>2</sup>, soit 98 €.
- Frais de bornage partagés entre les parties et frais de notaire à la charge de l'acheteur.
- Pour information, il y a échange entre CORDIER Eric et FLEURY Alain pour les parcelles AL 182 et 183.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte la transaction avec Monsieur CORDIER Eric.

#### **SCI des Noyers** (rue des Appebois)

Propositions :

- Déclassement d'une partie de la voirie (nouvelle parcelle : WO 129 d'une contenance de 22 m<sup>2</sup>) pour vente en terrain d'aisance à la SCI des Noyers

- Classement dans le domaine public de la parcelle AH 236 d'une contenance de 31 m<sup>2</sup> vendue par la SCI de Noyers à la commune
- Vente par la SCI des Noyers à la commune des parcelles nouvellement cadastrées AH 236, WO 126 et WO 128 respectivement d'une superficie de 31 m<sup>2</sup>, 2 m<sup>2</sup> et 10 m<sup>2</sup>.
- Versement de la commune à la SCI des Noyers d'une soulte correspondant à la différence soit 21 m<sup>2</sup> au prix du terrain d'aisance, à savoir 50 €/m<sup>2</sup>, soit 1 050 €.
- Frais de bornage répartis entre les 2 parties.
- Frais de notaire à la charge de l'acheteur

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte la transaction avec la SCI des Noyers.

### **VAUTHIER Isabelle**

Proposition : - vente parcelles WH 78 et WH 82 d'une superficie respective de 193 et 357 m<sup>2</sup> au prix de 20 €/m<sup>2</sup> (40 % du prix du terrain à bâtir pour les commerçants-artisans), soit un total de 11 000.00 € TTC.

Frais de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte la transaction avec Mme VAUTHIER Isabelle.

### **III- Amortissement des panneaux photovoltaïques**

En date du 6 décembre 2018, le Conseil municipal a accepté la création d'un budget « Panneaux photovoltaïques ».

Proposition de durée d'amortissement des panneaux photovoltaïques et de la subvention correspondante : 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **IV – Avenants : multi-accueil et école**

Multi-accueil :

- Lot 02 « Démolition-Gros œuvre » : + 3 060.00 € HT correspondant à une ouverture de porte et un oubli de fournitures par le maître d'œuvre.
- Lot 03 « Echafaudages/façades/couverture » : -153.00 € HT correspondant à des modifications de travaux.
- Lot 04 « Menuiserie intérieure » : + 1 425.00 € HT correspondant à l'installation d'étagères.
- Lot 12 « Electricité » : - 1 011.00 € HT correspondant à une modification des travaux.

Entreprises	Montants HT
<b>Entreprise BTT</b> – lot 02 Démolition-Gros œuvre	+ 3 060.00 €
<b>Entreprise GROSERRIN</b> – lot 03 Echafaudages/façades/couverture	- 153.66 €
<b>Entreprise JOLY-VIEILLARD</b> – Lot 04 Menuiserie intérieure	+ 1 425.00 €
<b>Entreprise BALOSSI-MARGUET</b> – lot 12 Electricité	- 1 011.31 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 3 320.03 €</b>

Le Conseil municipal accepte les avenants à l'unanimité et autorise le Maire à signer les avenants pour les lots 02, 03, 04 et 12.

Ecole :

- Lot 04 « Couverture tuiles et bacs acier » par l'entreprise DEVAUX : - 4 091.98 € correspondant à des travaux non faits.

Le Conseil municipal accepte l'avenant à l'unanimité et autorise le Maire à signer l'avenant 04.

## **V- Remise en état monument 1870**

Au cœur de notre cimetière communal se dresse un monument du souvenir en hommage aux morts de la guerre de 1870.

Le registre des actes de décès de 1871 compte 91 morts pour cette seule année, en grande majorité des soldats tués au combat.

Une rénovation de ce monument avec l'appui du souvenir français représenté par son Président Monsieur Mehl et les anciens combattants est nécessaire voire indispensable.

La restauration portera sur le sablage du monument et la remise en état des plaques nominatives. Le chiffrage du coût global est en cours. Monsieur Maurice Thiébaud, maire honoraire, est associé au projet.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'engager la démarche.

## **VI – Travaux**

- Multi-accueil : travaux de déconstruction terminés. Les travaux de menuiseries extérieures et de placo auront lieu prochainement.
- Salle des fêtes de Charbonnières les Sapins : travaux de déconstruction terminés réalisés par des membres du Conseil municipal sans entreprise extérieure.

## **VII – Demande de subvention salle de convivialité de Charbonnières les Sapins**

Dans le cadre de sa politique d'appui aux territoires, le Conseil départemental accompagne les collectivités pour la mise en conformité des salles de convivialité.

Il est proposé au Conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès du département pour la salle de convivialité de Charbonnières les Sapins.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **VIII – Demande de rattachement de la commune nouvelle de Gonsans à la Communauté de Communes du Pays des Portes du Haut-Doubs**

Les communes de Côtebrune et de Gonsans ont le projet de créer une commune nouvelle.

Nous avons précédemment acté le principe de rattachement de Côtebrune à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (délibération du 4 octobre 2018).

Proposition : rattachement commune nouvelle de Gonsans à la CCPHD.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **IX – Questions diverses**

➤ Vente fenêtres multi-accueil : encaissement de deux chèques de 300 € et 365 €. D'où un montant global de vente fenêtres et meubles de cuisine : + 1 115.00 €.

➤ Information Communauté de Communes :

- Prise de compétence Communauté de Communes pour les eaux usées et eaux potables entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- PLUI

➤ Un cahier de doléances est à disposition en mairie depuis 10 jours. Peu de retours ont eu lieu à ce jour.

➤ Compteurs Linky : Monsieur Canto, représentant Enedis interviendra jeudi 7 mars lors de la réunion de Conseil municipal pour informer les élus.

La commission « Vie locale » de la commune propose de distribuer dans les boîtes aux lettres une information à l'attention des administrés avec les avantages et inconvénients des compteurs Linky.

➤ Conseil d'école :

Les places de parking seront redessinées.

Le désengagement d'une dizaine d'enfants pour la sortie ski pourrait compromettre les sorties ski des prochaines années.

➤ Jean-Claude Bulle souhaite faire 3 observations :

- s'interroge sur l'envoi tardif d'une facture le concernant pour la mise à disposition du local communal pour la distillerie d'avril 2017 qu'il reçoit 18 mois après,
- souhaite connaître le suivi de l'installation non conforme de 3 mobil homme sur la commune,
- demande des informations complémentaires sur le dossier de départ à la retraite de Mme Béliard Marie-Jeanne, qui semble poser des questions de suivi administratif et de paiement de sa rente.

Monsieur Le Maire répond que ces questions sont d'ordre personnel et seront réglées avec les personnes concernées.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 7 mars 2019 à 20h00.

➤ Levée de séance à 22h00.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Christiane MOREL